



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Warden tenue le mercredi 11 mars 2026, à 19h45, à la mairie de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences :

Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Caroline Martineau, conseillère, poste numéro 2
Monsieur Stéphane Verreault, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Jean Parent, conseiller, poste numéro 6

Absences:

Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault

Était également présent : Monsieur Joel McPherson, directeur général et greffier-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSULTATION PUBLIQUE — PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-179
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE
 - 6.1. MAMH
 - 6.2. MTQ
 - 6.3. Ville de Waterloo
 - 6.4. MRC La Haute-Yamaska
 - 6.4.1. Répartition à chaque Municipalité membre de l'endettement total net à long terme au 31 décembre 2025
 - 6.5. MINISTÈRE DES FINANCES:
 - 6.5.1. Décision du Ministre des Finances afin d'adjuger l'émission des obligations de la Municipalité de Warden, au montant de 2 367 000 \$
7. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 7.1. Acceptation de l'offre de service de Les Entreprises Philippe Berthelette
 - 7.2. Acceptation de l'offre de service de Russell Paysagement
 - 7.3. Acceptation de l'offre de service d'Aquatech
 - 7.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2026-183 décrétant une dépense de 3 031 000 \$ et un emprunt de 2 515 730 \$ pour la construction d'un nouvel hôtel de ville - centre communautaire
 - 7.5. Octroi d'une bourse - élève méritant de Warden
8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
 - 8.1. Conciliation bancaire au 28 février 2026
 - 8.2. Rapport budgétaire au 28 février 2026

- 8.3. Approbation des comptes payés au 28 février 2026
- 8.4. Approbation des comptes à payer au 28 février 2026
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIE)
 - 9.1. Service Incendie — Rapport mensuel
- 10. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1. Aquatech — Rapport mensuel sur l'échantillonnage de l'eau potable
 - 10.2. Aquatech — Rapport annuel SOMAEU
- 11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 11.1. Rapport mensuel de l'inspectrice
 - 11.2. Adoption du règlement numéro 2026-179 modifiant le règlement de zonage numéro 2017-127
 - 11.3. Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 2026-180 concernant la gestion du patrimoine
 - 11.4. Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 2026-181 relatif à la démolition des immeubles
 - 11.5. Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 2026-182 concernant l'occupation et l'entretien des immeubles
- 12. LOISIRS ET CULTURE
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. CONSULTATION PUBLIQUE — PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-179

Le maire déclare ouverte la consultation publique relative au projet de règlement numéro 2026-179 modifiant le règlement de zonage numéro 2017-127 afin d'autoriser l'usage « Habitation multifamiliale (H3) » dans certaines zones et d'établir des dispositions particulières applicables à cet usage.

Le maire invite ensuite les personnes présentes à poser des questions ou à formuler des commentaires.

Aucune autre intervention n'étant formulée, la consultation publique est déclarée close.

2026-03-028 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de madame Caroline Martineau
Appuyée par monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

2026-03-029 4. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

Sur une proposition de monsieur Jean Parent
Appuyée par madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 11 février 2026 tel que présenté.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. CORRESPONDANCE

6.1. MAMH

6.2. MTQ

6.3. VILLE DE WATERLOO

6.4. MRC LA HAUTE-YAMASKA

6.4.1. RÉPARTITION À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le directeur général dépose ledit document.

6.5. MINISTÈRE DES FINANCES:

6.5.1. DÉCISION DU MINISTRE DES FINANCES AFIN D'ADJUGER L'ÉMISSION DES OBLIGATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN, AU MONTANT DE 2 367 000 \$

Le directeur général dépose ledit document.

7. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

2026-03-030 7.1. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE LES ENTREPRISES PHILIPPE BERTHELETTE

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden doit procéder à des travaux d'entretien de la végétation le long de certaines routes et fossés municipaux;

ATTENDU QUE Les Entreprises Philippe Berthelette ont déposé une offre de service pour la réalisation de travaux de débroussaillage, d'élagage et de fauchage;

ATTENDU QUE cette offre prévoit notamment les taux horaires suivants :

- débroussailleuse pour fossé : 112 \$/heure;
- lamier d'élagage coupe verticale : 117 \$/heure;
- fauchage de levée de chemin : 95 \$/heure;

Sur une proposition de monsieur Serge Blanchard
Appuyée par monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden accepte l'offre de service déposée par Les Entreprises Philippe Berthelette pour l'année 2026 concernant les travaux de débroussaillage, d'élagage et de fauchage;

QUE les travaux soient effectués selon les besoins de la Municipalité et selon les taux horaires indiqués dans l'offre de service;

QUE la dépense soit assumée à même le poste budgétaire prévu pour l'entretien des chemins.

ADOPTÉE

2026-03-031 7.2. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE RUSSELL PAYSAGEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden doit procéder à l'entretien des espaces gazonnés de certains immeubles et terrains municipaux pour la saison estivale 2026;

ATTENDU QUE l'entreprise Russell Paysagement Inc. a transmis une soumission pour l'entretien des terrains situés aux adresses suivantes :

- 11, rue St-Joachim (usine d'épuration);
- rue Principale (parc);
- 12, chemin du Moulin (parc);
- 172, rue Principale (hôtel de ville);
- 2020, chemin Jones (usine de filtration);

ATTENDU QUE le coût proposé pour la saison 2026 est de 4 000 \$ plus les taxes applicables, payable en deux versements de 2 000 \$ plus taxes, soit le 1er juin 2026 et le 1er août 2026;

Sur une proposition de madame Barbara Talbot
Appuyée par monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden accepte la soumission de Russell Paysagement Inc. pour l'entretien des espaces gazonnés des terrains municipaux pour la saison 2026, au montant de 4 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué en deux versements de 2 000 \$ plus taxes, le 1er juin 2026 et le 1er août 2026;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire approprié.

ADOPTÉE

2026-03-032 7.3. ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE D'AQUATECH

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden doit assurer l'exploitation et le suivi réglementaire de ses installations d'eau potable ainsi que de ses ouvrages d'interception et de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la firme Aquatech Société de gestion de l'eau inc. a déposé une proposition de services professionnels datée du 24 février 2026 pour l'exploitation et le suivi des installations municipales d'eau potable et d'eaux usées;

ATTENDU QUE cette proposition comprend notamment :

- des visites régulières aux installations;
- la prise des données d'exploitation et la tenue des registres;
- la production de rapports mensuels et annuels;
- la gestion des analyses réglementaires et le suivi de conformité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite retenir l'option 2, soit l'exploitation des installations d'eau potable et d'eaux usées avec analyses de l'eau potable incluses;

ATTENDU QUE le coût de cette option pour l'année 2026 est de 31 426.60 \$ avant taxes, payable mensuellement selon la proposition soumise;

Sur une proposition de monsieur Stéphane Verreault
Appuyée par monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden accepte l'offre de services d'Aquatech Société de gestion de l'eau inc., proposition no QC-2025-1127, pour l'exploitation et le suivi des installations d'eau potable et des ouvrages d'eaux usées de la Municipalité;

QUE la Municipalité retienne l'option 2 pour l'année 2026 au montant de 31 426.60 \$ avant taxes;

QUE la Municipalité autorise la direction générale à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution;

QUE la dépense soit imputée aux postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

2026-03-033 7.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-183 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 3 031 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 515 730 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE - CENTRE COMMUNAUTAIRE

Avis de motion est donné par madame Caroline Martineau, conseillère, qu'à une séance ultérieure du conseil sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2026-183, intitulé :

« Règlement numéro 2026-183 décrétant une dépense de 3 031 000 \$ et un emprunt de 2 515 730 \$ pour la construction d'un nouvel hôtel de ville - centre communautaire ».

La même conseillère dépose le projet de règlement numéro 2026-183.

Sur une proposition de madame Caroline Martineau, appuyée par monsieur Serge Blanchard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le projet de règlement numéro 2026-183, tel que déposé.

2026-03-034 7.5. OCTROI D'UNE BOURSE - ÉLÈVE MÉRITANT DE WARDEN

ATTENDU QUE l'École secondaire Wilfrid-Léger sollicite la participation de partenaires afin d'offrir des bourses aux élèves de cinquième secondaire méritants lors du gala de fin d'année;

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden souhaite encourager la persévérance scolaire et souligner les efforts des jeunes de la communauté qui poursuivent leurs études;

ATTENDU QU'il est opportun pour la Municipalité d'offrir une bourse destinée à un élève méritant domicilié sur le territoire de Warden;

Sur une proposition de monsieur Jean Parent
Appuyée par madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden offre une bourse de 250 \$ à chaque élève méritant domicilié à Warden et fréquentant l'École secondaire Wilfrid-Léger;

QUE cette bourse soit remise dans le cadre du gala de reconnaissance des élèves finissants qui se tiendra le 4 juin 2026;

QUE la bourse soit remise par le maire de la Municipalité, monsieur Philip Tétrault;

QUE la dépense soit assumée à même le poste budgétaire des dons et contributions.

ADOPTÉE

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2026-03-035 8.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 28 FÉVRIER 2026

Sur une proposition de monsieur Serge Blanchard
Appuyée par madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden approuve la conciliation bancaire au 28 février 2026, telle que présentée.

ADOPTÉE

8.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2026

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 28 février 2026, indiquant des revenus de 4 926.94 \$ et des dépenses de fonctionnement de 68 802.20 \$.

2026-03-036 8.3. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2026

Sur une proposition de monsieur Stéphane Verreault
Appuyée par madame Caroline Martineau
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden accepte les paiements effectués du 1er au 28 février 2026 totalisant 23 076.34 \$ tels que présentés.

ADOPTÉE

2026-03-037 8.4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2026

Sur une proposition de madame Barbara Talbot
Appuyée par monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden accepte les comptes à payer totalisant 8 453.50 \$ tels que présentés.

ADOPTÉE

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE INCENDIE)

9.1. SERVICE INCENDIE — RAPPORT MENSUEL

Le directeur général dépose ledit document.

10. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1. AQUATECH — RAPPORT MENSUEL SUR L'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE

Le directeur général dépose ledit document.

10.2. AQUATECH — RAPPORT ANNUEL SOMAEU

11. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11.1. RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTRICE

Le directeur général dépose ledit document.

2026-03-038 11.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-179 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-127

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden souhaite se doter d'une approche de densification harmonieuse du territoire afin de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes et, de facto, réduire le fardeau fiscal des contribuables;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme en vigueur identifie des secteurs desservis par les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout susceptibles d'accueillir une densification résidentielle accrue;

ATTENDU QUE les zones R1, R2, C1, C2, C3, P2 et P3 identifiées au plan de zonage sont toutes desservies par les réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU QUE l'usage « Habitation multifamiliale (H3) » est déjà défini au règlement de zonage numéro 2017-127, mais n'est pas actuellement autorisé dans certaines zones desservies;

ATTENDU QUE la Municipalité de Warden juge opportun de modifier la Grille des usages et des normes (Annexe B) et d'ajouter des dispositions particulières applicables à l'usage « Habitation multifamiliale (H3) »;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 11 février 2026 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le projet de règlement a été tenue le 11 mars 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de madame Caroline Martineau
Appuyée par madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte le règlement numéro 2026-179 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2017-127 afin d'autoriser l'usage « Habitation multifamiliale (H3) » dans certaines zones et d'établir des dispositions particulières applicables à cet usage ».

QU'un avis public soit publié conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'annoncer la possibilité pour les personnes habiles à voter de participer à une procédure d'approbation référendaire.

ADOPTÉE

2026-03-039 11.3. AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-180 CONCERNANT LA GESTION DU PATRIMOINE

Avis de motion est donné par monsieur Serge Blanchard, conseiller, qu'à une séance ultérieure du conseil sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2026-180, intitulé :

« Règlement 2026-180 relatif à la gestion des immeubles patrimoniaux et à la délégation de certains mandats au comité consultatif d'urbanisme (CCU)».

Le même conseiller dépose le projet de règlement 2026-180.

Sur une proposition de monsieur Serge Blanchard
Appuyée par madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte le projet de règlement numéro 2026-180, tel que déposé.

2026-03-040 11.4. AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-181 RELATIF À LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Verreault, conseiller, qu'à une séance ultérieure du conseil sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2026-181, intitulé :

« Règlement 2026-181 relatif à la démolition des immeubles».

Le même conseiller dépose le projet de règlement 2026-181.

Sur une proposition de monsieur Stéphane Verreault
Appuyée par monsieur Jean Parent
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte le projet de règlement numéro 2026-181, tel que déposé.

2026-03-041 11.5. AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-182 CONCERNANT L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

Avis de motion est donné par madame Barbara Talbot, conseillère, qu'à une séance ultérieure du conseil sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2026-182, intitulé :

« Règlement 2026-182 relatif à l'occupation et l'entretien des immeubles».

La même conseillère dépose le projet de règlement 2026-182.

Sur une proposition de madame Barbara Talbot
Appuyée par monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Warden adopte le projet de règlement numéro 2026-182, tel que déposé.

12. LOISIRS ET CULTURE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-03-042 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de monsieur Jean Parent
Appuyée par monsieur Stéphane Verreault
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 19h56

ADOPTÉE